

## Le Mot du Maire

*Nous commémorons aujourd'hui le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.*

*En cette journée du souvenir, nous honorons les victimes, civiles et militaires de ce conflit meurtrier. Notre pensée va en particulier à tous les déportés, aux internés, fusillés, prisonniers et victimes du S.T.O, à toutes les populations annexées ou déplacées et à toutes les familles endeuillées par de la Guerre.*

*Nous exprimons toute notre gratitude à tous les combattants des pays alliés qui sont morts pour libérer notre pays.*

*Nous rendons hommage à l'acte décisif du Général De-Gaulle, le 18 juin 1940, qui comprend au milieu de la débâcle, la nécessité pour la France de rester dans la guerre. C'est à ses compagnons et à tous les Français libres qui ont combattu avec lui aux cotés des alliés sur terre, sur mer, et dans les airs, que nous rendons hommage aujourd'hui.*

*Enfin, n'oublions pas les actes héroïques de la résistance. En ce jour de la victoire contre le nazisme, souvenons-nous des femmes et des hommes qui ont combattu avec sacrifice et courage, plutôt que de vivre enchainés.*

*Nous continuons le combat pour le souvenir des déportés dans les camps de concentration et d'extermination, perpétré par l'Allemagne Nazi contre les millions de juifs et déportés politiques.*

*En ce jour du 8 Mai 2020, les témoins présents parmi nous gardent les souvenirs des drames et de l'horreur des événements profondément ancrés dans leur chair. Les noms de toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, dont nous sommes les héritiers sont à jamais gravés sur les*

*monuments érigés en leurs souvenirs.*

*En cette année 2020, et en raison de l'état d'urgence sanitaire, la cérémonie du 8 Mai ne peut se dérouler en public. Seules vont être déposées les gerbes aux monuments aux morts, en présence des portedrapeaux, du Maire et de ses Adjointes, ainsi que du Président de l'association de L'Union Nationale des Combattants des Communes de Chaunay et de Champagné le Sec. L'hymne National sera entonné à 11 heures et clôturera cette cérémonie en hommage à nos morts pour la Patrie.*

*Vous êtes invités, si vous le souhaitez, à observer à ce même moment une minute de silence depuis votre domicile.*

*Gardons tous l'espérance de temps meilleurs, car c'est ainsi que nos aînés nous ont appris à vaincre l'impossible par le combat et la détermination.*

*Pour la République, pour la France*

*Le Maire, Guy Sauvaitre.*



## Message du 8 mai du Président de l'UNC Chaunay/Champagné Le Sec

*La France célèbre aujourd'hui le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 qui mettait fin, sur notre continent, à la Seconde Guerre mondiale.*

*Le 8 mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans condition ; c'était la victoire totale mais aussi l'heure des tristes bilans et des terribles statistiques. Près de 50 millions de victimes militaires et civiles ; 10 millions avaient péri dans les camps d'extermination et de concentration dont l'horreur en était révélée au monde.*

*Le 8 mai 1945, à Berlin le commandant en chef de la Première Armée française, le Général d'Armée Jean de Lattre de Tassigny, représentant la France, signait, avec les représentants des pays alliés – Angleterre, États-Unis, Union Soviétique – l'acte solennel de reddition inconditionnelle de l'armée allemande hitlérienne.*

*Pour le Général Jean de Lattre de Tassigny, cette victoire du 8 mai 1945 marquait pour la France, le terme de ses souffrances, le retour de son prestige, le triomphe de son idéal. Occupée, meurtrie, pillée, la France avait vu les meilleurs de ses fils emprisonnés, torturés et abattus. La victoire dissipait son cauchemar. Par l'héroïsme de son armée victorieuse aux côtés des alliés, la France prouvait au monde qu'elle n'avait rien perdu de sa grandeur. La victoire la retrouvait fidèle à ses traditions séculaires pour la sauvegarde de la liberté et la dignité humaine.*

*C'était également le triomphe de la Résistance et des Forces Française Libres avec la 2<sup>ème</sup> Division Blindée du Général Philippe Leclerc. Elles avaient libéré Paris puis accomplies le serment de Koufra du 2 mars 1941 en faisant flotter le drapeau français sur la cathédrale de Strasbourg avant de terminer leur épopée guerrière à Berchtesgaden.*

*En ce 75<sup>ème</sup> anniversaire, honorons la mémoire de tous nos morts : soldats, aviateurs, marins, résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice, leur sens du devoir et de leur engagement.*

*Dans cette période de confinement, j'ai une pensée pour tous les membres de la section UNC de Chaunay – Champagné-le-Sec.*

*Une info : le congrès départemental de juin 2020 qui devait avoir lieu à Poitiers est annulé.*

*Le Président, Alain DESBOURDES*

## Hommage aux Justes de France

*Entre 1940 et 1944, 76000 juifs de nationalité française ou étrangère, dont 11000 enfants, furent déportés depuis la France vers les camps de la mort. Cette extermination programmée de tous les juifs par la seule folie criminelle de l'occupant nazis et secondée par le gouvernement français de Vichy est effroyable ; seuls 2000 juifs déportés de France survivront à l'enfer des camps et parmi ces derniers aucun enfant.*

*Ces heures sombres de notre pays, ont marqué à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions.*

*Nous devons nous souvenir que des hommes et des femmes osèrent s'opposer à la barbarie nazie, par des actes courageux, mais qui pour eux, relevaient de l'évidence et démontraient que les valeurs de la république étaient enracinées en eux. Ils ont accueilli, caché et sauvé au péril de leur vie des enfants, des femmes et des hommes persécutés parce qu'ils étaient juifs.*

*Aujourd'hui, nous célébrons le courage de deux Chaunaisiens, Berthe et Théophile Brault, qui vivaient à Tassay et qui en octobre 1943 n'ont pas hésité à cacher Jacques et Jeanne Breidick, frère et sœur, à la demande du Révérend Père Jean Fleury qui faisait parti d'un mouvement de résistance. Les enfants Breidick vécurent dans la ferme de la famille Brault jusqu'à la fin de l'occupation, et recevaient tous les dimanches après-midi le soutien du Docteur Mendel Ghendler et de son épouse, avant d'être arrêté lui-même et d'être déporté vers un camp de concentration.*

*Par cette cérémonie, nous ne rendons pas seulement hommage aux justes reconnus, mais aussi à tous ces justes méconnus de toutes origines et de toutes conditions de l'armée des ombres qui ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination au péril de leur vie. Ils ont choisi entre le bien et le mal, selon leurs consciences, ils ont incarné l'honneur de la France.*

*Le 3 juillet 1979, YadVashem a décerné à Théophile et Berthe Brault le titre de Justes parmi les Nations et leurs noms sont gravés à jamais sur le Mur des Justes à Jérusalem ainsi qu'à Paris.*

*Jean Luc TERRANOVA*

## De septembre 1939 à juin 1940, Hommage à nos combattants morts pour la France.

En ce mois de mai 2020, quatre-vingt années nous séparent de ce qui allait être les violents combats de défense des armées Franco-Britannique, face à l'attaque déferlante d'une armée Allemande puissante et déterminée.

Lors de la déclaration de guerre du 2 septembre 1939 et comme dans toutes les communes de France, la Mairie de Chaunay reçoit l'ordre de la mobilisation générale. Cet ordre devait être placardé sur tous les lieux d'affichage de la municipalité, par le Garde Champêtre, chargé de prévenir tous les hommes mobilisables. Pour les familles Françaises et les millions de soldats mobilisés sur le front, ces longs mois d'attente vont être ceux de l'angoisse ou parfois ceux de l'espoir d'un retour proche. Ces huit longs mois vont être appelés ceux de « la drôle de guerre », jusqu'en ce mois de mai 1940. Alors que les combats s'engagent, l'armée Allemande puissante et déterminée déclenche son offensive et déferle au travers des Ardennes et des régions du nord de la France. C'est alors que de longues colonnes de réfugiés, se forment et s'enfuient par millions des départements du Nord, de l'est et de l'Ile de France. Ils affluent à pied, à bicyclette, en charrette à cheval ou en voitures pour les plus chanceux en direction des régions du sud et de l'ouest de France. Ils arrivent dans notre région du Poitou dans les premiers jours de juin. C'est sur une route Nationale 10 bondée de réfugiés que se mêle la débâcle et le repli en masse des soldats de l'armée Française. Les attaques de l'aviation Allemande, mitraillent et bombardent inlassablement les routes et les gares en faisant de nombreuses victimes civiles et militaires. Les habitants de la commune de Chaunay, les plus âgés, se souviennent de ces moments de terreur. La mobilisation générale de l'ensemble des habitants du bourg de Chaunay, commerçants, artisans et agriculteurs accueillent et hébergent les familles de réfugiés épuisés et affamés après de longs jours d'exode. Nombreuses sont les personnes venant de la ville de Saint-Avoid dans le département de la Moselle. Pendant plusieurs mois, vieillards, femmes et enfants travaillent pour beaucoup en ferme et apportent leurs bras, au remplacement de tout ceux partis à la guerre. Alors que le Général DE GAULLE lance son premier appel sur les ondes de la BBC à Londres le 18 juin 1940, l'armistice est signé le 22 juin par le Maréchal Pétain. La troisième République s'effondre et laisse place au gouvernement de Vichy. Le pays est alors divisé en deux zones séparées par la ligne de démarcation. Pour la majorité des Français, la situation est irréversible et beaucoup s'installent dans une résignation totale de leur destin.

Le lundi 24 juin au matin, les premières troupes d'occupation Allemande entrent dans un branlebas d'engins motorisés et aux cris des donneurs d'ordres militaires sur notre place du marché de Chaunay. La population

de Chaunay est terrorisée, alors que nos anciens combattants de la Grande Guerre, reconnaissent la couleur des uniformes qu'ils ont tant combattu. Nos habitants font de cette journée, une des plus tristes de leur vie. Le commandement Allemand réquisitionne et s'installe dans la grande maison (EHPAD) face à la place. Les halles (salle des fêtes) servent d'écuries pour les chevaux de la cavalerie, alors que les drapeaux Nazis flottent sur le monument aux morts et devant les façades des bâtiments occupés. De nombreux soldats sont hébergés chez l'habitant. La position stratégique de Chaunay, en fait une place forte des militaires Nazis, lors des premières années d'occupation. En ces mois de mai et juin 1940, de nombreuses familles endeuillées de notre commune pleurent leurs morts tombés lors des violents combats. Les mutilés, blessés et traumatisés, rentrent après plusieurs mois d'hospitalisation, alors que d'autres faits prisonniers sont déportés vers les camps de captivité et de travail, jusqu'aux confins de l'Allemagne. Les soldats ayant pu être démobilisés, retrouvent leurs proches et leur vie d'avant. Comme beaucoup de Français, les familles de Chaunay sont consternées et résignées à devoir assumer un destin devenu irréversible. A cette défaite massive, s'installe la confusion des règlements de comptes politiques et militaires dans une France meurtrie et déchirée. C'est dans un conflit mondial sans précédent, durant les cinq longues années que vont avoir lieu les combats d'une violence jamais atteinte, aux travers des océans et des continents, faisant un nombre de victimes civiles et militaires incommensurable.

**La capitulation sans condition de L'Allemagne Nazie, est signée le 8 Mai 1945 à Berlin en présence des quatre Nations Alliés, (URSS, Etats-Unis, Grande Bretagne, France).**

Pour la République, pour la France :

Le Maire, Guy Sauvatre



Les Halles du Marché transformées en écurie pour les chevaux de la cavalerie des troupes allemandes d'occupation

## **Discours en hommage au Docteur Mendel GHENDLER prononcé en Août 2015 devant le mémorial international des déportés du camp**

### **D'Auschwitz-Birkenau**

Le jeune Mendel est né le 20 janvier 1907 à EDINTZI en Roumanie, de parents commerçants. Il fait ses études au Lycée de TASHI en BESSARABIE où il obtient son Baccalauréat. Il veut être médecin, mais les juifs ne peuvent faire leurs études de médecine dans le pays. C'est muni d'une lettre de recommandation de son père, qu'il s'engage sur un bateau pour partir travailler en Amérique du sud dans la capitale du Venezuela à Caracas. Durant deux années, il est vendeur ambulancier et réussit à économiser suffisamment d'argent pour venir en France faire ses études de médecine. Tout d'abord à Montpellier pour l'année préparatoire en médecine, puis trois années à la faculté de Poitiers, avec celui qui devient son ami le docteur André Cheminée, de Rouillé. Il termine son parcours d'études, après deux années à Paris avec une thèse en doctorat. En 1935, il épouse civilement Mlle Lucia BRUNSTEIN à Poitiers, et s'installe à CHAUNAY en créant ainsi le premier cabinet médical de la commune. Le 4 juin 1936, vient au monde leur fils Michel, qui bien plus tard suit les pas de son père et devient médecin gynécologue à Poitiers. En 1939, le jeune Docteur est mobilisé pour défendre sa patrie d'asile, puis démobilisé en 1940, il reprend son activité. C'est en moto qu'il parcourt la campagne soigner les malades. Il donne la vie et aide à mourir, il le fait avec empressement et un zèle qui l'honore. Sa vocation et son intérêt portés auprès de ses patients est sans limite, avec des soins prodigués gratuitement pour les plus nécessiteux. Il est accepté et apprécié auprès des chaunaisiens et bien d'autres encore, qui ne l'oublient pas jusqu'à nos jours pour les derniers témoins. Le 14 mai 1941, la première rafle effectuée par la police Française ne concerne que les étrangers. Le camp de Drancy, dans la banlieue nord de Paris est mis en place par les autorités Française et devient l'antichambre du camp de concentration, d'Auschwitz-Birkenau près de la ville de Cracovie en Pologne. A partir du 29 mai 1942, l'administration Nazi rend obligatoire, le port de l'étoile jaune à l'ensemble des personnes de confession juive âgées de plus de 6 ans. Le Docteur Mendel Ghendler ainsi que son épouse, dès le printemps portent cette étoile d'un marquage humiliant, par une machinerie administrative implacable, mise en place pour la shoah. Alors que le gouvernement Français de Vichy, espère obtenir le renforcement de son autorité auprès des allemands, il promet par sa collaboration policière d'atteindre le contingent de 40 000 juifs pour le mois de juin de cette même année 1942. Il en suit quelques jours plus tard, la rafle du Vel'D'Hiv, ou des familles entières de vieillards et d'enfants au nombre de 13000 personnes déportées pour le camp d'Auschwitz. Alors que la guerre continue et que la résistance s'organise, le Docteur Ghendler aide les jeunes gens à se soustraire au STO (service de travail obligatoire) en Allemagne, par l'établissement de faux certificats médicaux. En ce ma-

tin du 15 avril 1943, deux feldgendarmes des services de sécurité de la Wehrmacht de Poitiers, viennent à son cabinet, alors qu'il est en visite dans un village. Pensant qu'il ne s'agit que d'un simple contrôle, le docteur consulte ses patients comme il en a l'habitude chaque après-midi. Les deux soldats reviennent et il part avec eux sans résistance. Il est conduit au camp de Poitiers, route de Limoges, celui même, construit préalablement par les réfugiés Espagnols en 1939. Les conditions de détention sont déplorables. Ce camp comporte 15 baraques en trois sections, pour les nomades, les juifs et les condamnés de droit commun. Les juifs sont au nombre de cent par baraque et il n'y a n'y chaise, n'y banc, n'y table. Durant trois mois, il vit et soigne comme il le peut ses compagnons de captivité. Il refuse de s'évader avec l'aide d'un gendarme de Civray, préférant continuer à soigner les plus nécessiteux. Le docteur André Cheminet de Rouillé lui rend visite et réussit à communiquer avec lui par l'intermédiaire de l'abbé Fleury, l'Aumônier du camp. Il l'informe de la mise en sécurité de son épouse Lucia et de son fils Michel. D'autres personnes feront des démarches pour le faire sortir, mais il est trop tard. Le 31 juillet il est transféré vers le camp de Drancy et quelques jours plus tard fait partie du convoi n° 58, bondé de plus de 1000 personnes qui pénètre dans ce lieu sinistre où nous sommes aujourd'hui. Dès l'arrivée, un groupe de 218 personnes est sélectionné pour travailler. Il est dans le second des 726 autres qui périssent en cette journée du 5 août 1943. Dans ce camp de la mort plusieurs millions d'êtres humains seront exterminés, Ils seront gazés par convois entiers dès leur arrivée, simplement parce qu'ils sont Juifs, Polonais, Tziganes, ou opposants politiques. Le 27 janvier 1945, le camp est libéré par l'armée Russe, il y a 70 ans cette année. **Docteur Mendel Ghendler**, vous êtes mort ici le 5 août 1943, avec les 726 personnes du convoi n° 58. Le temps n'efface pas votre mémoire. A Chaunay devant votre maison, une plaque commémore votre martyre et pérennise votre souvenir. Merci Docteur.

Le Maire

Guy Sauvatre



## Hommage à nos résistants des

### CHEMINS DE LA LIBERTE

Alors que le gouvernement de Vichy s'engage toujours plus, dans une collaboration avec une Allemagne Nazi aux forces invincibles, l'avenir laisse peu d'espoir à des jours meilleurs et d'un possible retour vers la liberté. L'année 1943 est pour beaucoup de jeunes Français, l'obligation du STO, service du travail obligatoire en Allemagne. Nombreux sont ceux qui doivent partir, alors que d'autres choisissent la clandestinité et deviennent le ferment des premiers groupes de résistance. Le débarquement sur les plages de Normandie, du 6 juin 1944, par la puissance des forces alliées, est suivi quatre jours plus tard de l'horrible massacre par les troupes de la Waffen-SS, du village d'Oradour-sur-Glane et des 642 victimes de la population civile. Ces événements du mois de juin 1944 sont par leurs ampleurs, les éléments déclencheurs de l'engagement de nombreux jeunes, vers les groupes de résistants déjà en place, mais bien trop faible en nombre et en équipement armé. Au cours de l'été 1944, les parachutages venant d'Angleterre, d'hommes et d'armes par les commandos SAS, apportent dans notre secteur un réconfort tant attendu et une aide précieuse auprès des groupes de maquisards. En cette année 1944, un homme, Léon PETIT, son épouse et leurs trois filles sont agriculteurs dans le domaine des « Chemerault » sur la commune de Brux. Ce lieu est une ancienne ferme fortifiée, situé à proximité d'un chemin qui n'est autre que l'ancienne voie Gallo-Romaine allant de Poitiers à Libourne. Cet itinéraire est choisi par de nombreux clandestins et fait de ce lieu escarpé, un endroit idéal pour une base de renseignements et de QG des donneurs d'ordres. C'est ainsi que Léon PETIT devient Sous-Lieutenant du groupe Noël, des forces Françaises intérieures du secteur. Son neveu Raymond PETIT, habite au village de « Tagné » et travaille à la ferme de ses parents. En cette année 1944, Raymond à 20 ans et avec son copain Robert TEXIER, tous les deux ne rêvent que d'une seule chose, en finir avec l'occupant qui les prive de leur liberté. Marcel TEXIER, qui est le père de Robert, habite dans le bourg de Chaunay non loin de la Mairie. Il est charron de profession et avec son épouse, tiennent le bar restaurant. Ils font partis de ceux qui soutiennent les mouvements de résistance du maquis. En ce mois d'août 1944, les colonnes Allemandes traversent Chaunay et remontent massivement vers le nord du pays, dans l'objectif de stopper l'avancée des troupes alliées. C'est en ces jours de fortes tensions et lors d'un rendez-vous manqué de l'après-midi du 24 août, qu'une fusillade entraîne la mort de Marcel TEXIER, alors qu'il vient de permettre la fuite du Capitaine PICARD et de son compagnon Marcel BERNARD. N'ayant pas soupçonné le guet-apens, le Sous-Lieutenant Léon PETIT et son neveu Raymond, sont suivis dans la petite ruelle

derrière l'école et ne peuvent s'enfuir. Piégés, ils sont saisis et assassinés par les waffen-SS devant la Mairie. Les habitants de Chaunay sont exténués et terrorisés par les coups de feu et craignent le pire en restant cloîtrés dans leur maison. Pendant plusieurs heures les corps resteront sur le bord de la route, foulés aux pieds par les colonnes de hordes de soldats Indous ralliés aux troupes Allemandes. Au lendemain de ce drame, les trois corps sont inhumés dans le cimetière de la commune, alors qu'à ce même moment les avions de la Royale Air Force surgissent et mitraillent les colonnes Allemandes entre Chaunay et Couhé. Le 5 septembre 1944, Poitiers fête sa libération avec l'ensemble des groupes de résistants qui participent à ce défilé de la victoire. Ils sont au nombre de 7000 pour notre département. Les mois qui suivent sont ceux des violents combats pour la libération totale de la France. De la poche de Royan et de la Rochelle jusqu'au cœur de l'Allemagne, de nombreux résistants rejoignent les forces combattantes de l'armée régulière. Les violents combats font rage, jusqu'à la capitulation totale et sans condition de l'Allemagne Nazi, signée le 8 mai 1945 à Berlin. Les monuments des Chemins de la Liberté immortalisent à jamais, l'audace et le courage de celles et ceux, dont le nom y est gravé. Les blessures profondes de cette période de l'occupation restent en chacun de ceux qui en ont été les témoins. Il faut attendre les mois d'été 1945, pour voir rentrer les derniers prisonniers de guerre, après cinq longues années de captivité en Allemagne. Mon père était de ceux-là. Il est libéré des colonnes de la mort, dans les premiers jours de mai par l'Armée Soviétique. Il est soigné par les médecins et infirmiers de cette même armée et après plusieurs semaines de rétablissement, il est transféré auprès de l'armée Américaine et ensuite rapatrié en avion de troupes, de Berlin jusqu'au Bourget. Il rentre par le train en gare de Poitiers et d'Epanvilliers ; il retrouve enfin sa famille dans la maison où il est né à Massais, village de notre commune de Chaunay.

**Aujourd'hui, nous avons la grandeur de vivre dans une Europe en paix ; Souvenons-nous.**

**Pour la République, pour la France,**

**Le Maire de Chaunay**

**Guy Sauvatre**



